

**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE - LES VOIRONS - AGGLOMERATION**

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

OBJET :**Séance du : mercredi 15 octobre 2025****Convocation du : 8 octobre 2025****Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56****Président de séance : Gabriel DOUBLET****Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI****Membres présents :**

Guillaume MATHELIER, Laurent GILET, Bertilla LE GOC, Ines AYEB, Maryline BOUCHÉ, Michel BOUCHER, Robert BURGNIARD, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Chadia LIMAM, Louiza LOUNIS, Amine MEHDI, Mylène SAILLET RAPHOZ, Pascal SAUGE, Bernard BOCCARD, Marion BARGES-DELATTRE, Jean-Michel VOUILLOT, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Anne FAVRELLE, Odette MAITRE, Denis MAIRE, Christine BURKI, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Daniel DE CHIARA, Maurice LAPEROUSAZ, Marie-Jeanne MILLERET, Sophie VILLARI, Julien BEAUCHOT, Pascal ROPHILLE, Cuneyt YESILYURT

Représentés :

Christian DUPESSEY par Dominique LACHENAL, Christian AEBISCHER par Michel BOUCHER, Yves CHEMINAL par Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Claude ANTHONIOZ par Marion BARGES-DELATTRE, Paulette CLERC par Bernard BOCCARD, Anny MARTIN par Jean-Michel VOUILLOT, Jean-Paul BOSLAND par Antoine BLOUIN, Isabelle VINCENT par Nadège ANCHISI, Michel COLLOT par Jean-Pierre BELMAS

Excusés :

François LIERMER, Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Joanny DEGUIN, Stéphane PASSAQUAY, Leila YESIL

Le budget primitif 2025 du budget Eau a été voté par délibération du Conseil communautaire n°2025_0021 en date du 19 mars 2025, et ajusté par décision modificatives les 14 mai 2025 et 2 juillet 2025. Depuis lors, de nouveaux éléments sont à prendre en compte, ce qui nécessite de procéder à des ajustements budgétaires annexés à la présente.

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :
A l'unanimité,
DECIDE :

D'APPROUVER la Décision Modificative N°2025-03 telle qu'elle est présentée dans le tableau ci-joint.

Signé électroniquement par : Nadège ANCHISI
Date de signature : 20/10/2025
Qualité : Agglo - Secrétaire Conseil Communautaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

Envoyé en préfecture le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Publié le 22/10/2025

ID : 074-200011773-20251016-CC_2025_0138-DE



Décision modificative n°3

Éléments clés

Envoyé en préfecture le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Publié le 22/10/2025

ID : 074-200011773-20251016-CC_2025_0138-DE



Budget EAU

Éléments clés

Budget EAU : Ce qu'il faut retenir

Section de fonctionnement (dépenses) :

Les dépenses de fonctionnement sont revues à la baisse, principalement en raison de l'ajustement des crédits en fonction des dépenses réellement constatées et du décalage de certains projets. Les économies portent notamment sur les frais d'énergie et l'étude relative au perchlorate*. La vacance de plusieurs postes entraîne également une diminution des charges de personnel, pour un montant de 313 000 €.

Section de fonctionnement (recettes) :

Suite au changement d'organisation de la régie de l'eau, la Direction des finances publiques n'assure plus le remboursement des frais d'affranchissement liés aux facturations d'eau, ce qui entraîne une baisse des recettes de fonctionnement.

Pour rappel, depuis le 1er juillet 2025, la régie de l'eau et de l'assainissement de l'agglomération n'encaisse plus les factures de consommation d'eau hors mensualisation. Cette réorganisation a été mise en œuvre à l'issue d'un travail conjoint entre la direction de l'eau et de l'assainissement et la direction des finances de la prospective et de l'évaluation, dans le but d'améliorer le suivi de la régie. Le recouvrement est désormais assuré par le service de gestion comptable d'Annemasse Agglo, qui dispose de moyens renforcés pour gérer les créances.

Section d'investissement (dépenses) :

Les crédits d'investissement sont ajustés en fonction de l'avancement des différents chantiers et acquisitions prévues. Ces ajustements reflètent notamment des reports ou recalages sur des opérations comme les installations techniques et le matériel (piétonisation à Annemasse, rue des Jardins à Gaillard). Au global, ces modifications entraînent une augmentation des dépenses d'investissement de 185 000 €, permettant de sécuriser le financement des projets prioritaires et d'optimiser l'allocation des ressources disponibles.

Section d'investissement (recettes) :

L'équilibre de la section d'investissement est assuré par un virement de la section de fonctionnement à hauteur de 449 642 €, complété par un ajustement de l'emprunt d'équilibre de 264 060 €. Ces mesures permettent de couvrir l'ensemble des dépenses d'investissement prévues et d'assurer la cohérence budgétaire de l'agglomération. Ainsi, les ressources mobilisées sont adaptées aux besoins réels des projets et acquisitions, garantissant le financement des chantiers en cours tout en maintenant la stabilité financière.

*Les perchlorates sont des composés chimiques, également appelé tétraoxochlorate. Ils se présentent sous forme de sels. Ces substances sont très stables, solubles dans l'eau et persistent longtemps dans l'environnement.

**Direction des Finances,
de la prospective et de l'évaluation (DFPE)**
le 24/09/2025

1 - DM 2025-03 - STRUCTURE DES DEPENSES D'EXPLOITATION

DEPENSES D'EXPLOITATION HT	BP 2025 + DM2025-01 + DM2025-02	DM 2025-03	BP + DM2025-01 + DM2025-02 + DM2025-03	STRUCTURE BUDGET 2025
Chapitre 011 : Charges à caractère général	3 654 941,00 €	- 205 436,00 €	3 449 505,00 €	20,42%
Dont Agence de l'eau	400 000,00 €	- €	400 000,00 €	2,37%
Chapitre 012 : Charges de personnel	4 247 834,00 €	- 312 962,00 €	3 934 872,00 €	23,29%
Chapitre 014 : Atténuation de produits (Agence de l'Eau)	1 811 636,00 €	18 620,00 €	1 830 256,00 €	10,83%
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	264 174,00 €	2 136,00 €	266 310,00 €	1,58%
Chapitre 66 : Charges financières	731 700,00 €	- €	731 700,00 €	4,33%
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	2 612 500,00 €	- €	2 612 500,00 €	15,46%
Dont factures impayées	2 000 000,00 €	- €	2 000 000,00 €	11,84%
Chapitre 022 : Dépenses imprévues	- €	- €	- €	
Sous total Dépenses réelles	13 322 785,00 €	- 497 642,00 €	12 825 143,00 €	75,91%
Chapitre 042 : Ecritures d'ordre entre sections	2 511 500,00 €	- €	2 511 500,00 €	14,86%
Dont Cessions	139 500,00 €	- €	139 500,00 €	0,83%
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement	1 109 043,79 €	449 642,00 €	1 558 685,79 €	9,23%
Sous total Dépenses d'ordre	3 620 543,79 €	449 642,00 €	4 070 185,79 €	24,09%
TOTAL GENERAL	16 943 328,79 €	- 48 000,00 €	16 895 328,79 €	100,00%

**Direction des Finances,
de la prospective et de l'évaluation (DFPE)**
le 24/09/2025

2-DM 2025-03- STRUCTURE DES RECETTES D'EXPLOITATION

RECETTES D'EXPLOITATION HT	BP 2025 + DM2025-01 + DM2025-02	DM 2025-03	BP + DM2025-01 + DM2025-02 + DM2025-03	STRUCTURE BUDGET 2025
Chapitre 70 : Vente de produits, prestations de service	14 361 936,00 €	- €	14 361 936,00 €	85,01%
Dont Vente d'eau	8 064 700,00 €	- €	8 064 700,00 €	47,73%
Dont Agence de l'Eau	2 211 636,00 €	- €	2 211 636,00 €	13,09%
Dont Forfait branchement entretien	1 505 600,00 €	- €	1 505 600,00 €	8,91%
Dont Factures impayés	2 000 000,00 €	- €	2 000 000,00 €	11,84%
Chapitre 74 : Subventions d'exploitation	- €	- €	- €	0,00%
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	126 196,00 €	- 48 000,00 €	78 196,00 €	0,46%
Chapitre 77 : Produits exceptionnels	120 000,00 €		120 000,00 €	0,71%
Chapitre 013 : Atténuation de charges	602 000,00 €		602 000,00 €	3,56%
Sous total Recettes réelles	15 210 132,00 €	- 48 000,00 €	15 162 132,00 €	89,74%
Chapitre 042 : Ecritures d'ordre entre sections	245 000,00 €	- €	245 000,00 €	1,45%
Dont reprises de subventions	190 000,00 €		190 000,00 €	1,12%
Dont Travaux et études en régie	55 000,00 €	- €	55 000,00 €	0,33%
Chapitre 002 : Reprise excédent 2024	1 488 196,79 €	- €	1 488 196,79 €	8,81%
Sous total Recettes d'ordre	1 733 196,79 €	- €	1 733 196,79 €	10,26%
TOTAL GENERAL	16 943 328,79 €	- 48 000,00 €	16 895 328,79 €	100,00%



Annemasse Agglo

Annonces - Les Villes Regardent

Direction des Finances,

de la prospective et de l'évaluation (DFPE)

le 24/09/2025

Envoyé en préfecture le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Budget Eau

Publié le 22/10/2025



ID : 074-200011773-20251016-CC_2025_0138-DE

3 - DM 2025-03 - SECTION D'INVESTISSEMENT SYNTHESE

DEPENSES HT	BP 2025 + DM2025-01 + DM2025-02	DM 2025-03	BP + DM2025-01 + DM2025-02+ DM2025-03	OBSERVATIONS
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	1 991 445,00 €		1 991 445,00 €	
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	711 379,00 €	- 500 800,00 €	210 579,00 €	
Dont Frais d'études & annonces	612 500,00 €	- 500 800,00 €	111 700,00 €	
Dont Logiciels et autres	98 879,00 €	- €	98 879,00 €	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	869 000,00 €	- 110 831,00 €	758 169,00 €	
Dont Aquisitions foncières et aménagements de terrains	57 200,00 €	- €	57 200,00 €	
Dont Agencement et aménagements des constuctions	154 000,00 €	4 300,00 €	158 300,00 €	
Dont Acquisition de véhicules	46 000,00 €	-	34 869,00 €	
Dont Matériel, mobilier et autres immobilisations	211 800,00 €	-	207 800,00 €	
Dont Travaux de raccordement au réseau public	400 000,00 €	-	300 000,00 €	
Chapitre 23 - Travaux de construction des réseaux	2 493 000,00 €	797 213,00 €	3 290 213,00 €	
Chapitre 4581 - Opérations pour le compte de tiers	- €	- €	- €	
801 - APCP Télérélève	150 000,00 €	- €	150 000,00 €	
802 - APCP Réseaux Tramway phase 2	546 542,10 €	- €	546 542,10 €	
82025 - APCP Chantiers Eau Pluriannuels 2025	1 215 000,00 €	- €	1 215 000,00 €	
Sous total dépenses réelles	7 976 366,10 €	185 582,00 €	8 161 948,10 €	
Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre sections	245 000,00 €	- €	245 000,00 €	
Dont Reprise de subventions	190 000,00 €		190 000,00 €	
Dont travaux en régie	55 000,00 €	- €	55 000,00 €	
Chapitre 041 - Opérations d'ordre internes à la section	980 000,00 €	- €	980 000,00 €	
Sous total dépenses d'ordre	1 225 000,00 €	0,00 €	1 225 000,00 €	
Total des dépenses nouvelles	9 201 366,10 €	185 582,00 €	9 386 948,10 €	
Reports de crédits	2 810 250,91 €	- €	2 810 250,91 €	
Total des dépenses	12 011 617,01 €	185 582,00 €	12 197 199,01 €	

RECETTES HT	BUDGET 2025	DM 2025-03	025-01 + DM2025-02+ DM2025-03	OBSERVATIONS
Chapitre 10 - Dotations, Fonds divers et réserves	40 056,94 €	- €	40 056,94 €	
Chapitre 13- Subventions d'investissement reçues	1 041 190,00 €	- €	1 041 190,00 €	
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	366 118,09 €	- 264 060,00 €	102 058,09 €	
Dont Emprunt	365 693,09 €	-	264 060,00 €	101 633,09 € Emprunt d'équilibre
Dont Dépôts et cautionnements	425,00 €	- €	425,00 €	
Chapitre 4582 - Opérations pour le compte de tiers	- €	- €	- €	
Sous total recettes réelles	1 447 365,03 €	-264 060,00 €	1 183 305,03 €	
Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement	1 109 043,79 €	449 642,00 €	1 558 685,79 €	
Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre sections	2 511 500,00 €		2 511 500,00 €	
Dont Dotations aux amortissements			- €	
Dont Cessions	5 000,00 €		5 000,00 €	
Chapitre 041 - Opérations d'ordre internes à la section	980 000,00 €	- €	980 000,00 €	
Sous total recettes d'ordre	4 600 543,79 €	449 642,00 €	5 050 185,79 €	
Total des recette nouvelles	6 047 908,82 €	185 582,00 €	6 233 490,82 €	
Chapitre 001- Excédent antérieur reporté	4 735 927,19 €	- €	4 735 927,19 €	
Reports de crédits	1 227 781,00 €	- €	1 227 781,00 €	
Total des recettes	12 011 617,01 €	185 582,00 €	12 197 199,01 €	

Budget Eau

4 - DM 2025-03 - EAU - Section d'investissement - Dépenses

ART.	DEPENSES	GEST.	CODE	LIBELLÉ ANTENNE	MONTANT DM	LIBELLE DE L'OPERATION	SOUS TOTAL
Chapitre 20 - Etudes et frais d'insertion							
2031	Frais d'études	IMO	EP	EAU PRODUCTION	- 500 000,00 €	Etude nappe du Genevois + Etude Plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux + Etude Nussances/Foron = Projets décalés à 2026	- 500 800 €
2033	Frais d'annonces	MARCHE	ED	DISTRIBUTION EAU	- 400,00 €	Frais d'insertion : Ajustement des crédits	
2033	Frais d'annonces	MARCHE	EP	EAU PRODUCTION	- 400,00 €	Frais d'insertion : Ajustement des crédits	
2051	Concessions et droits similaires	NTCI	ED	DISTRIBUTION EAU	{ 760,00 €	Système d'accueil téléphonique avec IA et qualification des appels : Ajustement des crédits	
2051	Autres immobilisation incorporelles	NTCI	EP	EAU PRODUCTION	} - 760,00 €	Participation pour le plan de corps de rue simplifié (fonds de carte numérique) : Ajustement des crédits	
2088	Autres immobilisations incorporelles	NTCI	ED	DISTRIBUTION EAU	- 760,00 €	Ajustement des crédits	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles							
21351	Install. générales agence. de constructions	EAU	EP	EAU PRODUCTION	- 4 300,00 €	Création liaison filaire entre les pompages exhaures à Arthaz Nant et station de reprise Arthaz Nant + Réhabilitation réservoir Chamenard : Ajustement des crédits	
2151	Installations complexes spécialisées	EAU	EP	EAU PRODUCTION	- 20 000,00 €	Installation antennes radios avec connecteur + Transformateur à Arthaz : Projets décalés sur 2026	
21531	Réseaux d'adduction d'eau	URB	ED	DISTRIBUTION EAU	- 100 000,00 €	Branchements eau potable refacturés aux abonnés : Ajustement des crédits	
2154	Matériel industriel	EAU	ED	DISTRIBUTION EAU	- 21 000,00 €	Débitmètres	
2154	Matériel industriel	EAU	EP	EAU PRODUCTION	- 5 000,00 €	Vannes motorisées Fiol + Matériels pour armoire électrique + Tamis inox usine + Débitmètre Livron + Démarrer électronique : Ajustement des crédits	
2182	Matériel de transport	GARAGE	ED	DISTRIBUTION EAU	- 11 131,00 €	Remplacement 1 véhicule type fourgonnette électrique et aménagement + aménagement de deux véhicules : 1 fourgon + 1 fourgonnette : Ajustement des crédits	
Chapitre 23 - immobilisations en cours							
2315	Install., matériel et outillage technique	IMO	ED	DISTRIBUTION EAU	- 148 641,00 €	Travaux pour le TRAM hors APCP	
2315	Install., matériel et outillage technique	IMO	ED	DISTRIBUTION EAU	- 15 000,00 €	EAS1921 Route des Tattes Saint-Cergues	
2315	Install., matériel et outillage technique	IMO	ED	DISTRIBUTION EAU	- 4 867,00 €	EAS2007 Rue des Alpes, Marronniers Mont blanc	
2315	Install., matériel et outillage technique	IMO	ED	DISTRIBUTION EAU	- 145 000,00 €	EAS2213 Piétonnisation Annemasse	
2315	Install., matériel et outillage technique	IMO	ED	DISTRIBUTION EAU	- 1 978,00 €	EAS2217 Chemin Servette	
2315	Install., matériel et outillage technique	IMO	ED	DISTRIBUTION EAU	- 31 452,00 €	EAS2220 Chemin de chez Gay	
2315	Install., matériel et outillage technique	IMO	ED	DISTRIBUTION EAU	- 14 120,00 €	EAS2307 Rue du Foron à Ville-La-Grand	
2315	Install., matériel et outillage technique	IMO	ED	DISTRIBUTION EAU	- 76 000,00 €	EAS2308 Rue du Mont Blanc à Vétraz Monthoux	
2315	Install., matériel et outillage technique	IMO	ED	DISTRIBUTION EAU	- 3 656,00 €	EAS2309 Rue du Jura à Ambilly	
2315	Install., matériel et outillage technique	IMO	ED	DISTRIBUTION EAU	- 2 000,00 €	EAS2311 Rue de Romagny à Annemasse	
2315	Install., matériel et outillage technique	IMO	ED	DISTRIBUTION EAU	- 10 739,00 €	EAS2313 Reservoir du Livron	
2315	Install., matériel et outillage technique	IMO	ED	DISTRIBUTION EAU	- 90 000,00 €	EAS2501 Petites extensions et renouvellement 2025	
2315	Install., matériel et outillage technique	IMO	ED	DISTRIBUTION EAU	- 60 000,00 €	EAS2504 Déviation réseaux suite PC 2025	
2315	Install., matériel et outillage technique	IMO	ED	DISTRIBUTION EAU	- 40 000,00 €	EAS2505 Migros	
2315	Install., matériel et outillage technique	IMO	ED	DISTRIBUTION EAU	- 424 000,00 €	EAS2511 Rue des Jardins à Gaillard	
2315	Install., matériel et outillage technique	IMO	ED	DISTRIBUTION EAU	- 162 000,00 €	EAS2512 Route de Limargue	
2315	Install., matériel et outillage technique	IMO	ED	DISTRIBUTION EAU	- 30 000,00 €	EAS2513 Sous Lachat	
2315	Install., matériel et outillage technique	IMO	EP	EAU PRODUCTION	- 50 000,00 €	EAS2514 Interconnexions Moulins/Nants	
2315	Install., matériel et outillage technique	IMO	ED	DISTRIBUTION EAU	- 2 000,00 €	EAS2517 Rue Adrien Ligué à Annemasse	
2315	Install., matériel et outillage technique	IMO	ED	DISTRIBUTION EAU	- 2 000,00 €	EAS2518 Rue Marchal Lederc à Etrembières	
2315	Install., matériel et outillage technique	IMO	ED	DISTRIBUTION EAU	- 2 000,00 €	EAS2519 Rue des Rosiers à Gaillard	
2315	Install., matériel et outillage technique	IMO	ED	DISTRIBUTION EAU	- 2 000,00 €	EAS2520 Rue du Château d'eau à Gaillard	
2315	Install., matériel et outillage technique	IMO	ED	DISTRIBUTION EAU	- 2 000,00 €	EAS2522 Route des Vignes à Machilly	
2315	Install., matériel et outillage technique	IMO	ED	DISTRIBUTION EAU	- 2 000,00 €	EAS2523 Chemin Mille/Montauban à Saint Cergues	
2315	Install., matériel et outillage technique	IMO	ED	DISTRIBUTION EAU	- 2 000,00 €	EAS2524 Route de Monthoux à Vétraz-Monthoux	
2315	Install., matériel et outillage technique	IMO	ED	DISTRIBUTION EAU	- 2 000,00 €	EAS2525 Rue de la République à Ville-La-Grand	
TOTAL DES DEPENSES DM2025-03					185 582,00 €		



Annemasse Agglo
Annemasse - les Voirons Agglomération

Direction des Finances,
de la prospective et de l'évaluation (DFPE)
le 24/09/2025

Envoyé en préfecture le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025



Publié le 22/10/2025

ID : 074-200011773-20251016-CC_2025_0138-DE

5 - DM 2025-03 - EAU - Section d'investissement - Recettes

ART.	RECETTES	GEST	CODE	LIBELLÉ ANTENNE	MONTANT DM	LIBELLE DE L'OPERATION	SOUS TOTAL
Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement							449 642,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	FIN	ED	DISTRIBUTION EAU	449 642,00 €		
Chapitre 16 - Emprunts et cautions							- 264 060,00 €
1641	Emprunts	FIN	ED	DISTRIBUTION EAU	- 264 060,00 €	Emprunt d'équilibre	
TOTAL DES RECETTES					185 582,00 €		

REPUBLIQUE FRANÇAISE**Numéro SIRET
20001177300039****COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
COMMUNE dont la population est de 3500 habitants
et plus ANNEMASSE LES VOIRONS
AGGLOMERATION****POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE D'ANNEMASSE****SERVICE PUBLIC LOCAL****M. 49 (1)****Décision modificative 3 (2)****BUDGET : BUDGET EAU (3)****ANNEE 2025**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	23
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	27
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	-48 000,00	-48 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	-48 000,00	-48 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	185 582,00	185 582,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	185 582,00	185 582,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	137 582,00	137 582,00
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	3 654 941,00	0,00	-205 436,00	-205 436,00	3 449 505,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 247 834,00	0,00	-312 962,00	-312 962,00	3 934 872,00
014	Atténuations de produits	1 811 636,00	0,00	18 620,00	18 620,00	1 830 256,00
65	Autres charges de gestion courante	264 174,00	0,00	2 136,00	2 136,00	266 310,00
Total des dépenses de gestion des services		9 978 585,00	0,00	-497 642,00	-497 642,00	9 480 943,00
66	Charges financières	731 700,00	0,00	0,00	0,00	731 700,00
67	Charges exceptionnelles	2 612 500,00	0,00	0,00	0,00	2 612 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		13 322 785,00	0,00	-497 642,00	-497 642,00	12 825 143,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 109 043,79		449 642,00	449 642,00	1 558 685,79
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 511 500,00		0,00	0,00	2 511 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 620 543,79		449 642,00	449 642,00	4 070 185,79
TOTAL		16 943 328,79	0,00	-48 000,00	-48 000,00	16 895 328,79

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

16 895 328,79

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	602 000,00	0,00	0,00	0,00	602 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 361 936,00	0,00	0,00	0,00	14 361 936,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	126 196,00	0,00	-48 000,00	-48 000,00	78 196,00
Total des recettes de gestion des services		15 090 132,00	0,00	-48 000,00	-48 000,00	15 042 132,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	120 000,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		15 210 132,00	0,00	-48 000,00	-48 000,00	15 162 132,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	245 000,00		0,00	0,00	245 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		245 000,00		0,00	0,00	245 000,00
TOTAL		15 455 132,00	0,00	-48 000,00	-48 000,00	15 407 132,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)

1 488 196,79

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

16 895 328,79

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 825 185,79
----------------------------------------------------------------------------------	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RE\ 042 ; RI\ 040 = DE\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	943 271,47	0,00	-500 800,00	-500 800,00	442 471,47
21	Immobilisations corporelles	1 013 153,16	0,00	-110 831,00	-110 831,00	902 322,16
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 763 747,38	0,00	797 213,00	797 213,00	5 560 960,38
	Total des opérations d'équipement	2 075 000,00	0,00	0,00	0,00	2 075 000,00
	Total des dépenses d'équipement	8 795 172,01	0,00	185 582,00	185 582,00	8 980 754,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 991 445,00	0,00	0,00	0,00	1 991 445,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 991 445,00	0,00	0,00	0,00	1 991 445,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 786 617,01	0,00	185 582,00	185 582,00	10 972 199,01
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	245 000,00		0,00	0,00	245 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	980 000,00		0,00	0,00	980 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 225 000,00		0,00	0,00	1 225 000,00
	TOTAL	12 011 617,01	0,00	185 582,00	185 582,00	12 197 199,01

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
---------------------------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 197 199,01
-----------------------------------------------------	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	2 268 971,00	0,00	0,00	0,00	2 268 971,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	365 693,09	0,00	-264 060,00	-264 060,00	101 633,09
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 634 664,09	0,00	-264 060,00	-264 060,00	2 370 604,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	40 056,94	0,00	0,00	0,00	40 056,94
165	Dépôts et cautionnements reçus	425,00	0,00	0,00	0,00	425,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	40 481,94	0,00	0,00	0,00	40 481,94
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 675 146,03	0,00	-264 060,00	-264 060,00	2 411 086,03
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 109 043,79		449 642,00	449 642,00	1 558 685,79
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 511 500,00		0,00	0,00	2 511 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	980 000,00		0,00	0,00	980 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 600 543,79		449 642,00	449 642,00	5 050 185,79
	TOTAL	7 275 689,82	0,00	185 582,00	185 582,00	7 461 271,82

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPO

ID: 074-200011773-2025|016-CC_2025|0138-DE

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

12 197 199,01

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 825 185,79
-----------------------------------------------------------------------------------------	--------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE 023 + DE 042 - RE 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-205 436,00		-205 436,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	-312 962,00		-312 962,00
014	Atténuations de produits	18 620,00		18 620,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 136,00		2 136,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		449 642,00	449 642,00
Dépenses d'exploitation – Total		-497 642,00	449 642,00	-48 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	-48 000,00
---------------------------------------------------	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	-500 800,00	0,00	-500 800,00
21	Immobilisations corporelles (6)	-110 831,00	0,00	-110 831,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	797 213,00	0,00	797 213,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		185 582,00	0,00	185 582,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	185 582,00
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET
2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	-48 000,00		-48 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		-48 000,00	0,00	-48 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	-48 000,00
---------------------------------------------------	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-264 060,00	0,00	-264 060,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		449 642,00	449 642,00
Recettes d'investissement – Total		-264 060,00	449 642,00	185 582,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
-----------------------------------------------------	------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
-----------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	185 582,00
-----------------------------------------------------	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 654 941,00	-205 436,00	-205 436,00
605	Achats d'eau	500,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	810 650,00	-240 000,00	-240 000,00
6062	Produits de traitement	25 000,00	5 000,00	5 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équip	124 000,00	32 599,00	32 599,00
6064	Fournitures administratives	2 800,00	0,00	0,00
6066	Carburants	47 500,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	219 500,00	82 571,00	82 571,00
6071	Compteurs	55 000,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	64 600,00	9 000,00	9 000,00
6135	Locations mobilières	23 894,00	10 000,00	10 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	18 500,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	35 000,00	-15 000,00	-15 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	851 000,00	-28 000,00	-28 000,00
61551	Entretien matériel roulant	47 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	23 500,00	7 000,00	7 000,00
6156	Maintenance	110 934,00	-1 334,00	-1 334,00
6161	Multirisques	40 000,00	685,00	685,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	5 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	264 000,00	-165 000,00	-165 000,00
618	Divers	66 100,00	30 000,00	30 000,00
6226	Honoraires	73 500,00	19 450,00	19 450,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	65 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	110 100,00	-8 000,00	-8 000,00
6231	Annonces et insertions	9 800,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	7 300,00	96,00	96,00
6238	Divers	2 000,00	0,00	0,00
6241	Transports sur achats	5 850,00	1 750,00	1 750,00
6248	Divers	1 000,00	200,00	200,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	0,00	3 200,00	3 200,00
6257	Réceptions	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	42 000,00	22 000,00	22 000,00
6262	Frais de télécommunications	8 334,00	6 841,00	6 841,00
627	Services bancaires et assimilés	13 500,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	380,00	60,00	60,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 400,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	41 800,00	3 833,00	3 833,00
6288	Autres	15 000,00	-2 000,00	-2 000,00
63512	Taxes foncières	4 134,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	3 000,00	0,00	0,00
63711	Redevance pour prélèvement sur la ressou	400 000,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	4 365,00	7 113,00	7 113,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 247 834,00	-312 962,00	-312 962,00
6211	Personnel intérimaire	10 000,00	-10 000,00	-10 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	76 500,00	6 038,00	6 038,00
6331	Versement de mobilité	18 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	18 000,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	44 379,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 200,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	2 278 830,00	-310 000,00	-310 000,00
6413	Primes et gratifications	721 052,00	-100 000,00	-100 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	16 642,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	17 867,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	100 384,00	100 000,00	100 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	468 867,00	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	22 189,00	0,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	6 865,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	20 601,00	1 000,00	1 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)		
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	32 000,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	388 958,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	1 811 636,00	18 620,00	18 620,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	0,00	18 620,00	18 620,00
701269	Reversement à l'agence de l'eau - Redeva	1 811 636,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	264 174,00	2 136,00	2 136,00
6512	Droits d'utilisation - informatique nuage	4 718,00	1 780,00	1 780,00
6541	Créances admises en non-valeur	174 094,00	356,00	356,00
6542	Créances éteintes	85 000,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	362,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		9 978 585,00	-497 642,00	-497 642,00
66	Charges financières (b) (8)	731 700,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	630 500,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-18 800,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	120 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 612 500,00	0,00	0,00
6712	Amendes fiscales et pénales	30,00	0,00	0,00
6714	Intérêts moratoires	125 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	229 970,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 200 000,00	0,00	0,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	57 500,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		13 322 785,00	-497 642,00	-497 642,00
023	Virement à la section d'investissement	1 109 043,79	449 642,00	449 642,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 511 500,00	0,00	0,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	139 500,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 372 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 620 543,79	449 642,00	449 642,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 620 543,79	449 642,00	449 642,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 943 328,79	-48 000,00	-48 000,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (13)				0,00
+				
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)				0,00
=				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				-48 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	68 735,06
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	87 535,06
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-18 800,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice

N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	602 000,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	602 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 361 936,00	0,00	0,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	10 464 700,00	0,00	0,00
701261	Redevance sur la consommation d'eau pota	1 811 636,00	0,00	0,00
70128	Autres taxes et redevances	1 505 600,00	0,00	0,00
704	Travaux	450 000,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	130 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	126 196,00	-48 000,00	-48 000,00
752	Revenus des immeubles	50 140,00	0,00	0,00
757	Redevances des fermiers, concession..	50,00	0,00	0,00
7588	Autres	76 006,00	-48 000,00	-48 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		15 090 132,00	-48 000,00	-48 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	120 000,00	0,00	0,00
7711	Débits et pénalités perçus	35 000,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	70 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		15 210 132,00	-48 000,00	-48 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	245 000,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	55 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpté résul	190 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		245 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 455 132,00	-48 000,00	-48 000,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES				-48 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

ANNEMASSE LES VOIRONS AGGLOMÉRATION - BUDGET EAU

Envoyé en préfecture le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025
Publié le 22/10/2025



ID : 074-200011773-20251016-CC_2025_0138-DE

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant de l'ICNE de l'exercice est supérieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	943 271,47	-500 800,00	-500 800,00
2031	Frais d'études	681 124,63	-500 000,00	-500 000,00
2033	Frais d'insertion	7 500,00	-800,00	-800,00
2051	Concessions et droits assimilés	250 851,84	-760,00	-760,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	3 795,00	760,00	760,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 013 153,16	-110 831,00	-110 831,00
2111	Terrains nus	37 000,00	0,00	0,00
2121	Aménagement Terrains nus	31 100,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	150 000,00	4 300,00	4 300,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	10 000,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	45 106,50	-20 000,00	-20 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	427 000,00	-100 000,00	-100 000,00
2154	Matériel industriel	37 720,00	16 000,00	16 000,00
2158	Autres	98 900,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	143 226,66	-11 131,00	-11 131,00
2183	Matériel de bureau et informatique	28 300,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	3 800,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 763 747,38	797 213,00	797 213,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 763 747,38	797 213,00	797 213,00
801	Opération d'équipement n° 801 (5)	150 000,00	0,00	0,00
802	Opération d'équipement n° 802 (5)	710 000,00	0,00	0,00
82025	Opération d'équipement n° 82025 (5)	1 215 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		8 795 172,01	185 582,00	185 582,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 991 445,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 806 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	925,00	0,00	0,00
1678	Autres dettes condit° particulières	51 200,00	0,00	0,00
16871	Remboursements des emprunts souscrits pa	133 320,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 991 445,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		10 786 617,01	185 582,00	185 582,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	245 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	190 000,00	0,00	0,00
139111	Sub. équipt cpté résult. Agence de l'eau	67 623,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpté résult. Départements	12 000,00	0,00	0,00
13915	Sub. équipt cpté résult. Groupements	39 002,00	0,00	0,00
13917	Sub. équipt cpté résult. Budget communaut des tiers	175,00	0,00	0,00
139188		71 200,00	0,00	0,00
	Charges transférées	55 000,00	0,00	0,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	30 000,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	25 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	980 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	980 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 225 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		12 011 617,01	185 582,00	185 582,00

ANNEMASSE LES VOIRONS AGGLOMERATION - BUDGET EAU

Envoyé en préfecture le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Publié le 22/10/2025

ID : 074-200011773-20251016-CC_2025_0138-DE



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	
		RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
			+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)		0,00
			=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		185 582,00

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 268 971,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	393 806,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	1 875 165,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	365 693,09	-264 060,00	-264 060,00
1641	Emprunts en euros	365 693,09	-264 060,00	-264 060,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 634 664,09	-264 060,00	-264 060,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	40 056,94	0,00	0,00
1064	Réserves réglementées	40 056,94	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	425,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		40 481,94	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 675 146,03	-264 060,00	-264 060,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 109 043,79	449 642,00	449 642,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 511 500,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	134 500,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	5 000,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	2 372 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 620 543,79	449 642,00	449 642,00
041	Opérations patrimoniales (8)	980 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	480 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	500 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 600 543,79	449 642,00	449 642,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 275 689,82	185 582,00	185 582,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
---------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)	0,00
---------------------------------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	185 582,00
----------------------------------------------	------------

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/041 = RI 041.

(9) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 801 (1)
LIBELLE : TELERELEVE DES COMPTEURS D'EAU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 802 (1)
LIBELLE : DEVOIEMENTS RESEAUX EAU LIES TRAM PHASE 2

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	3 531 806,65	a	0,00	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 531 806,65	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 368 135,03	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	163 671,62	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 82025 (1)
LIBELLE : CHANTIERS EAU PLURI 2025

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a	0,00	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES								
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N						C1.1		

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		24,00	0,00	24,00	24,00	2,00	26,00
Adjt adm	C	14,00	0,00	14,00	15,00	0,00	15,00
Adjt adm Pal 1CI	C	3,00	0,00	3,00	4,00	0,00	4,00
Adjt adm Pal 2CI	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché Pal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		45,00	0,00	45,00	27,80	10,00	37,80
Adjt tech	C	14,00	0,00	14,00	7,00	5,00	12,00
Adjt tech Pal 1CI	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjt tech Pal 2CI	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent maîtrise	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent maîtrise Pal	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Pal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	6,00	0,00	6,00	1,80	2,00	3,80
Technicien Pal 2CI	B	5,00	0,00	5,00	1,00	3,00	4,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL			
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
Chomeur		0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Reversion SFT		0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		69,00	0,00	69,00	54,80	12,00	66,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjt tech	C	TECH	1486	0,00	332-8-2°	CDD
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Attaché	A	ADM	653	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	452	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	778	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien Pal 2CI	B	TECH	1416	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				32 324,41		
Adjt adm	C	ADM	735	0,00	332-23-1°	CDD
Adjt tech	C	TECH	734	0,00	332-23-1°	CDD
Apprenti		OTR		32 324,41	A APP-Contrat : Apprenti	A Apprenti
TOTAL GENERAL				32 324,41		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
328-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

ANNEMASSE LES VOIRONS AGGLOMERATION - BUDGET EAU - DM - 2025

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Publié le 22/10/2025



ID : 074-200011773-20251016-CC_2025_0138-DE

IV – ANNEXES	D
ARRETE ET SIGNATURES	

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.